

### Délégation "Pôle de réflexion sur le sport"

---

3 novembre 2009

#### Contribution de Daniel OLLIVIER

#### **La place du sport dans le débat citoyen Pour un rôle actif du Conseil de développement**

Le Conseil de Développement de Nantes Métropole est présent sur de nombreux fronts et une reconnaissance légitime sanctionne aujourd'hui l'implication de ses membres. Il ne paraît pas utile de faire l'inventaire des contributions pour mesurer la richesse du débat citoyen qu'il génère et les pistes d'action concrètes que nous sommes en mesure de proposer aux élus.

Toutefois, un domaine semble aujourd'hui en retrait de cette dynamique collective : **le pôle de réflexion sur le sport**.

#### **Relancer la réflexion avec un nouveau regard**

*Le sport a un rôle important à jouer dans la cité, à divers titres. Le fonctionnement actuel des instances et des clubs soulève des questions de toutes natures, y compris éthiques, aux contribuables, élus, dirigeants bénévoles ou pratiquants. Les membres du Conseil de développement de Nantes Métropole doivent de nouveau se mobiliser sur la réflexion sur le sport et émettre des idées à destination des élus.*

Le Conseil de Développement de Nantes Métropole a effectué un travail important dans les années précédentes qui s'est concrétisé par la publication en 2008 d'une série de propositions ordonnées autour des relations entre sport et santé, sport et éducation, ou bien encore la nécessaire synergie à construire entre les différentes disciplines sportives.

Des propositions ont été faites aussi concernant l'importance d'aménager au mieux le territoire et la nécessité de prévoir de nouveaux équipements. Inutile sans doute de rappeler le déficit de piscines que l'on constate aujourd'hui sur le Sud Loire.

Le livret "Sport et intercommunalité - *une intelligence collective pour le sport* -" formalise des pistes d'action concrètes et pose à nos élus la question de savoir s'il est raisonnable de maintenir 24 politiques sportives distinctes dans une aire urbaine qui représente plus de 800 000 habitants.

En la matière, il est vrai que les élus de Nantes Métropole rencontrent quelques difficultés à trouver un consensus. Dommage, mais ce doit être une motivation supplémentaire pour le Conseil de développement.

Il nous faut nous appuyer sur l'ambition émise dans ce document de février 2008 et ne pas faire le deuil de construire les contours d'une "compétence intercommunale" dans le domaine du sport. Nous devons conforter le projet du Conseil d'être un instrument au service de la cohérence d'une politique sportive ambitieuse.

L'absence de prise en compte, pour des raisons financières que chacun connaît, des propositions de grands équipements, ne doit pas nous décourager, bien au contraire elle doit stimuler notre réflexion et nous éviter le fatalisme.

Il faut nous appuyer aussi sur les nouveaux membres du Conseil, avec leurs expériences et leur savoir-faire, pour ouvrir de nouveaux champs d'investigation.

### **Le sport au cœur de la citoyenneté**

L'intervention du sociologue Sébastien Roché, chercheur au CNRS, en mars 2008, avait offert aux membres du Conseil de développement la présentation d'une thèse sur certains aspects malfaisants du sport. Rappelons que son propos était de montrer, statistiques à l'appui, que l'investissement fait dans le sport ne préservait pas de la délinquance. Cette approche paradoxale allait plus loin d'ailleurs en affirmant qu'une pratique sportive intensive chez les jeunes pourrait avoir une incidence directe sur le développement de la délinquance...

Il est dommage que cette approche perturbante pour des militants convaincus des bienfaits du sport n'ait pas suscité un plus large débat citoyen.

Nous ne voulons pas ouvrir ici un plaidoyer sur la contribution du sport en matière de citoyenneté, d'éducation ou d'intégration professionnelle. La délinquance comme la violence est une gangrène. Le sport n'est pas un univers vertueux et hors du monde, il vit les mêmes problèmes que l'école ou la famille.

Pour autant, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain et nier le rôle que joue le sport aujourd'hui dans une société que l'on sait de plus en plus violente et individualiste. D'ailleurs, je tiens ici à saluer le dévouement et l'efficacité des éducateurs sportifs. L'exemplarité est irremplaçable. Le sport véhicule de nobles valeurs qui contribuent à la cohésion sociale : sens de l'effort, goût du challenge, respect d'autrui, solidarité.

Evidemment, l'intégration des jeunes au sein des clubs pose actuellement des questions nouvelles car leurs attentes ne sont plus celles de la génération précédente. Ces questions portent sur l'attractivité des disciplines sportives et l'émergence de nouvelles pratiques (Glisse, Futsal, Bmx,...) mais d'une manière plus incisive encore sur la logique de l'engagement et les méthodes d'encadrement.

Les clubs sportifs vont devoir évoluer dans leurs modes de fonctionnement tant sur le plan économique que culturel et nous pouvons utilement apporter une contribution sur le décryptage des transformations en cours (vocation, socialisation...).

La relation entre les clubs sportifs et l'école se pose aussi en termes nouveaux. Une politique sportive ambitieuse au sein de Nantes Métropole doit être en mesure de prendre en compte de telles évolutions.

## **L'interaction entre l'élite et la masse**

Est-il utile de rappeler la montée en puissance du sport professionnel dans la communauté urbaine avec l'apparition d'une dizaine de clubs de haut niveau ? Après le football et le basket, c'est au tour dorénavant du hand et du volley, tant sur le plan masculin que féminin. Jamais dans le passé la métropole nantaise n'avait vécu une telle situation.

Certes, le sport ne peut se réduire à la pratique de haut niveau mais nous connaissons la forte interaction entre élite et sport de masse. Chaque niveau renforce l'autre. Le sport de haut niveau est la vitrine. A titre d'illustration, le handball connaît dans la région une forte embellie qui doit beaucoup aux résultats de l'équipe de France, mais aussi à celle d'avoir élaboré, il y a quelques années, un plan de développement local.

Nous ne pouvons que nous réjouir de disposer de telles locomotives dès lors qu'elles peuvent prendre appui sur un terreau de qualité. Le comité de Loire Atlantique de Basket est le second département français en nombre de licenciés. Dans d'autres sports, notre positionnement montre que la pratique sportive concerne le plus grand nombre, tant au plan départemental, que dans Nantes Métropole.

Toutefois, interrogeons-nous un instant sur la fragilité de ce sport "professionnel" naissant. Le SNUC (rugby –fédérale 2), club historique né au début du 20<sup>e</sup> siècle, a été rayé de la carte il y a moins de 3 ans, faute de pouvoir faire face à ses obligations financières.

Le dépôt de bilan de l'Hermine de Nantes (Pro B - basket) a été évité de peu en juillet dernier. Certains se réjouiront de l'effort fait par nos élus pour sauver le "soldat Hermine", d'autres doivent le regretter estimant que ce n'est pas à la municipalité de gérer les déficits budgétaires. Il n'est pas besoin d'être devin pour prévoir que d'autres clubs rencontreront, à court terme, des difficultés de trésorerie.

Est-il du ressort du Conseil de Développement de Nantes Métropole de proposer des solutions ? Ces clubs contribuent à l'image de Nantes, et à ce titre, tout ce qui peut être fait pour les renforcer va dans le bon sens.

Faut-il fatalement considérer que les clubs de haut niveau implantés à Nantes soient en concurrence les uns contre les autres puisque leur survie dépend de la capacité à séduire ou débaucher les mêmes sponsors ? N'y a-t-il pas des synergies envisageables dans la mise en place de manifestations communes ou la mutualisation de moyens communs ?

Nous savons que les dirigeants de club vivent souvent dans la même urgence que celles des coaches ou entraîneurs. Rien de très rassurant dans un contexte économique aussi difficile. Notre instance n'aurait-elle pas un rôle utile à jouer, hors de l'esprit partisan, pour identifier des solutions qui renforcent la pérennité des clubs de haut niveau ?

À titre d'exemple, il nous apparaît utile de mener une réflexion sur le contrat d'objectif entre un club sportif et sa municipalité. Quelles contreparties attendre du club, non pas pour créer de nouvelles contraintes mais bien pour faciliter son ancrage dans le tissu local ?

Nous avons évoqué dans une contribution précédente, l'inquiétude de voir dans l'hostilité manifestée à Waldemar Kita une absence criante de régulation. Le développement des clubs de supporters est un phénomène nouveau sur lequel il pourrait être intéressant aussi de s'interroger dans le cadre du débat citoyen.

## **Et maintenant ?...**

Voilà quelques questions pour rappeler que le sport est en prise directe avec la cité et qu'il a une incidence sur son image et sur la cohésion sociale.

Le sport fait évidemment partie aussi de la réflexion en cours sur l'attractivité.

Il me paraît urgent de relancer très rapidement une dynamique de réflexion au sein du Conseil de Développement de Nantes Métropole et le constat que je viens de faire montre que les sujets ne manquent pas.

Un questionnaire permettrait de recenser les thèmes à privilégier et une prochaine réunion de définir une méthode de travail adaptée aux besoins.

Avis aux volontaires.